CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU CETA

Cher adhérent,

Conformément à l'article 10 des statuts, je vous invite à participer à l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'association "le CETA de Savoie", qui se tiendra le :

Samedi 12 avril 2014 de 9h30 à 11h
Dans la nouvelle Maison des Association d'Albertville.
Attention, l'adresse est nouvelle :

Maison des associations
21, rue Georges Lamarque
73200 Albertville

Pour localiser l'adresse sur la carte, ctrl + clic sur le lien ci-dessous :
https://maps.google.fr/maps?f=q&source=s_q&hl=fr&geocode=&q=Rue+Georges+Lamarque,+Albertville&aq=0&oq=rue+georges&sll=45.677862,6.391221&sspn=0.001261,0.003098&vpsrc=6&ie=UTF8&hq=&hnear=Rue+Georges+Lamarque,+73200+Albertville,+Savoie,+Rh%C3%B4ne-Alpes&ll=45.666891,6.381319&spn=0.010092,0.024784&t=m&z=16>

L'ordre du jour est le suivant :
- approbation du rapport moral et financier de l'année écoulée
- Point sur les activités et le budget pour le prochain exercice
- renouvellement par tiers du conseil d'administration
- questions diverses

Pour un conseil d'administration renouvelé, les personnes désireuses d'être à nos côtés sont chaleureusement invitées à se faire connaitre 8 jours avant la tenue de l'assemblée générale par courrier (ou email) envoyé au président à l'adresse suivante :

Jean-Louis Carret Route de Doucy 73260 Saint-Oyen

Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement pour assister à l'AG, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier, conformément aux dispositions de l'article 8 du règlement intérieur, étant précisé qu'aucun membre ne peut cumuler plus d'un mandat. Nous vous proposons ci-joint une formule de vote par procuration. Vous serez ainsi représenté par le membre de votre choix.
Je vous rappelle qu'en vertu de l'article 10 des statuts, seuls les membres à jour de la cotisation peuvent participer à l'assemblée générale. **Notez que pour les retardataires, les cotisations 2014 pourront être réglées à l'occasion de notre assemblée générale.**

Dans l'attente de notre prochaine rencontre, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Fait à Saint-Oyen le 26 mars 2014

Le Président du CETA
Jean-Louis Carret : jean-louis.carret@orange.fr

Nos infos pratiques CETA sont mises à jour dès que nécessaire sur le site : http://www.rucher-des-allobroges.com/#Accueil.A de même, vous y trouverez en téléchargement notre bulletin d'adhésion 2014 dont le prix est de 13 €.

Pouvoir :
Je soussigné .....…….…….. demeurant à…….membre de l'association le CETA donne pouvoir à ..……aux fins de me représenter lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 12/04/2014, à Albertville.
Mme/M…… pourra prendre part, en mon nom, à l'ensemble des délibérations, voter ou s'abstenir, participer à toutes les questions prévues à l'ordre du jour.
Fait à ..……. le .....

Signature du mandant et du mandataire obligatoires
(précédée de la mention manuscrite « bon pour pouvoir ».)